ÉNERGIE SAGUENAY
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY
Deuxième partie de l'audience publique du BAPE
Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Céline Mercier
21 octobre 2020

M. Denis Bergeron, président
M. Laurent Pilotto, commissaire

Objet : Opposition au projet de la compagnie GNL-Québec

Je suis préoccupée par le projet de la compagnie GNL-Québec pour quatre raisons.

La première, tient à son impact sur l'environnement. Les bélugas seront affectés par ce projet (atteinte sur son habitat, en particulier son aire de reproduction), mais aussi tout l'écosystème du fjord du Saguenay et de son embouchure. Se porter à la défense des bélugas, c'est défendre notre propre survie. Le projet GNL perturbe leur milieu de vie et menace leur aire de reproduction. Il en est de même pour nous puisque tout projet relié aux énergies fossiles et émetteur de GES affecte notre environnement, la terre, et, ce faisant, nos conditions de vie et celles des générations futures. Si l'avenir des bélugas est compromis par le projet GNL, le nôtre l'est tout autant.

En second lieu, l'Impact de la chaine de production et la consommation du gaz lui-même sur la crise climatique est inacceptable en termes d'émission de gaz à effets de serre. Il est difficile d'accepter que l'on donne le feu vert à un projet qui ira à l'encontre de l'atteinte des cibles nationales de réduction des GES et annulerait les efforts faits en ce sens depuis des années. À ce titre, les arguments suivant lesquels 1) l'usine de liquéfaction sera carboneutre (ce qui n'est pas démontré) et 2) que la consommation de gaz est moins polluante en comparaison du pétrole ou du charbon n'infirment pas les faits de base : on va consacrer des sommes énormes au développement des énergies fossiles plutôt que d'investir dans des sources d'énergies renouvelables.

Il apparaît aussi que la rentabilité économique de l'ensemble du projet, production du gaz dans l'Ouest canadien, acheminement par pipeline et transport par méthanier compris, est évaluée sur des prémisses douteuses. Toute l'économie des énergies fossiles est aujourd'hui remise en question, et de plus en plus par ses promoteurs eux-mêmes. L'actualité économique rend compte de deux tendances qui s'affirment de plus en plus : le désinvestissement du capital des produits pétroliers, la réorientation des activités vers des sources d'énergies renouvelables.

Finalement, ce projet est jugé irrecevable par un nombre imposant de membres de la société civile. Il a fait l'objet de multiples analyses, commentaires et mobilisations. Suivant Greenpeace, la pétition contre le projet a reçu 85 000 signatures. De nombreuses lettres d'opinions défavorables au projet, co-signées par des économistes, universitaires et scientifiques, ont été publiées. Des professionnels de la santé ont émis de sérieuses réserves à son sujet. Que l'essentiel des profits échappe au Québec (re : taux d'imposition aussi bas que 5%, en vertu des ententes fiscales bilatérales entre le Canada, les États-Unis et Hong-Kong) pour alimenter les compagnies productrices albertaines et des promoteurs américains ou de Hong-Kong ne concourt pas non plus à son acceptabilité sociale…

Pour ces quatre raisons, impact sur l'environnement, projet contreproductif dans le contexte de la lutte contre la crise climatique, rentabilité économique insuffisamment démontrée, manque d'acceptabilité sociale, je tiens à transmettre au BAPE mon opposition au projet de la compagnie GNL-Québec. Même si la région où je réside ne sera pas directement touchée par le projet GNL, même si je n'appartiens pas aux Premières Nations dont le territoire sera affecté, je considère être directement concernée par ses retombées dans une perspective de développement durable. Ce n'est certes pas le type de projet qui nous amène vers un Québec plus vert, une économie écoresponsable comme les orientations gouvernementales , québécoise et canadienne nous le promettent.

En terminant, je remercie le BAPE de m'avoir offert l'occasion de m'exprimer sur un projet qui me semble représenter nettement plus d'inconvénients que d'avantages pour l'ensemble de la population du Québec, actuelle et future. Je me permets d'espérer que le plaisir et la fierté que je ressens à observer les bélugas à Tadoussac, à faire du kayak dans le Parc marin du Saguenay St-Laurent ou de la randonnée le long du fjord ne seront pas compromis par le projet GNL.

Céline Mercier
22 octobre 2020